

Publics destinataires :

Equipes, encadrants, responsables des organismes gestionnaires, des associations d'utilisateurs ou de représentants d'utilisateurs

L'évolution des politiques publiques concernant le handicap

Contexte :

Avec les lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005 (dite loi handicap), le secteur du handicap vit une période de mutation par rapport à l'ancien dispositif des lois de 1975. Le CREAI propose ainsi une formation pour aider des administrateurs et les équipes de professionnels des établissements et services à percevoir les fondements et le contenu de cette politique (MDPH, CDAPH, équipe pluridisciplinaire, projet de vie, plan personnalisé de compensation, projet personnalisé de scolarisation...).

Objectifs :

- Connaître le contenu de la politique sociale du handicap
- Appréhender le nouveau dispositif dans ses dimensions sociopolitiques, juridiques et administratives

Contenu :

- L'évolution de la prise en compte du handicap dans la société française et quelques éclairages internationaux
- Définition de la notion de handicap (classification internationale de fonctionnement –CIF- de l'OMS)
- Les grandes dispositions de la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :
 - ❖ La définition du handicap dans la loi : l'ouverture à de nouveaux publics
 - ❖ Le nouveau dispositif institutionnel : CNSA, MDPH, CDAPH, équipes pluridisciplinaires
 - ❖ La compensation : plan personnalisé de compensation et nouvelle prestation de compensation
 - ❖ L'accessibilité et la citoyenneté : emploi, scolarité, cadre bâti, voirie, transport, médias, bureaux de vote...
 - ❖ Les ressources : l'AAH et la garantie de ressources, la rémunération garantie

Modalités :

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Echanges avec les participants à partir de leurs expériences professionnelles
- Document fourni : diaporama sur papier

Organisation :

Durée : 1 jour (1/2 journée possible avec contenu allégé)

Intervenant : un conseiller technique du CREAI